Invitation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Melun, le 08 février 2016

Campagne « bonne conduite 2016 »

6ème journée départementale « prévention santé sécurité »

Signature de la convention pour la prévention du risque routier

jeudi 11 février 2016 à 12h15
200, rue de la fosse aux anglais 77190 Dammarie-les-Lys (espace entreprise)

La lutte contre l'insécurité routière est une priorité majeure du Gouvernement.

Pierre-Emmanuel PORTHERET, directeur de cabinet du préfet de Seine-et-Marne, signera la convention de partenariat avec le monde des salariés et agents des entreprises en vue de prévenir le risque routier souvent lié au monde professionnel (1ère cause d'accidents mortels du travail).

Les salariés et agents des entreprises et collectivités travaillent sur des espaces publics, géographiquement dispersés, nécessitant des déplacements majoritairement par voie routière.

Cette campagne est initiée par le groupe ensemble 77 et en partenariat avec le Conseil Départemental, l'Union des Maires et Présidents d'établissements public de coopération intercommunale (EPCI), le syndicat des énergies (SDESM), la chambre syndicale des travaux publics, le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), le centre de gestion, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics, le service interentreprises de santé au travail du bâtiment et des travaux publics, la société aménagement 77, l'établissement public d'aménagement (EPA) de Sénart, l'EPA Marne/EPA France, la caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (CRAMIF), la société d'électricité réseau distribution de France (ERDF), la société gaz réseau distribution de France (GRDF), la société France télécom et le réseau Centaure. Cet accord concerne le risque routier :

- généré par les déplacements (trajets domicile-travail et déplacements en missions),
- auquel peuvent être exposés les salariés et agents intervenant sur le domaine public ainsi que les usagers.

Déroulé de la 6ème journée départementale prévention santé sécurité :

8 h 30	accueil des participants
9 h 00	conférence réglementation à proximité des réseaux
10 h 00	conférence prévention des risques sur les chantiers de travaux publics
11 h 00	conférence sur la prévention du risque routier
12 h 15	signature de la convention de partenariat.

La presse locale est conviée à assister cette signature

Contact presse :
Cabinet du Préfet – Section communication interministérielle
01.64.71.75.29 – 06.08.82.64.58
pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr
@Prefet77